



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°23/2022

L'an deux mille vingt deux
Le Jeudi 16 juin à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)* du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges, dûment convoqué, s'est réuni salle polyvalente - 42 Place de la Mairie à GIRANCOURT (88390), sous la présidence de M. Yannick VILLEMEN

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Modification des
assemblées

M. CHOLEY Bertrand est nommé secrétaire de séance

SONT PRESENTS

Modification de la
délibération fixant les
lieux des réunions du
comité syndical

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEDON Julie, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, BŒUF Patrick, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Jacques, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, HATIER Maurice, JACQUOT Michel, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PIERRILLAS Patrick, PETIT Jean-Paul, POIRIER Stéphanie, RELION Marie-Chantal, ROBIN Patrice, ROCHE Monique, ROUSSEL Alain, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick, VILLEMEN Yannick.

DATE DE CONVOCAION

08/06/2022

SONT EXCUSES

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE

56

CASSAGNE Philippe, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie, DELGENINI Elisabeth, DIDELOT Jean-Claude, FERRY Martine, FOURNIER Michel, GAILLOT Thierry, GREMILLET Lydie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, JACQUEL Catherine, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LABAT Antoine, MENNECIER Henri, MICHEL Jean-Pierre, MICHEL Lucette donne pouvoir à LEROY Patrick, NARDIN Patrick, POIRAT Hervé, SYLVESTRE Pierre, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel.

NOMBRE DE PRESENTS

42

SONT ABSENTS

NOMBRE DE POUVOIRS

1

ALBERTOLI Patrick, BOYE Dominique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette

NOMBRE DE VOTANTS

43

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES

43

RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 21/06/2022

Reçu en préfecture le 21/06/2022

Affiché le



ID : 088-200048726-20220616-DELIB23_2022-DE

Monsieur le Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article L5211-11 du code général des collectivités territoriales, l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut se réunir, soit au siège de cet établissement, soit dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une de ses communes membres.

Il est ainsi proposé aux membres du Comité d'ajouter, à la liste ci-dessous fixée par délibération du 23 septembre 2021, à savoir :

- Salle de l'Arche Bernadette – 1 Rue de Lorraine à THAON-LES-VOSGES CAPAVENIR VOSGES (88150)
- Salle des fêtes – Place André Barbier à DARNEY (88260)
- Salle Serpolier – 43 Bis Rue Jules-Ferry CHANTRAINE (88000)
- Salle polyvalente - 42 Place de la Mairie GIRANCOURT (88390)
- Salle de l'Espée – 2 Rue des Roselières à CHARMES (88130)
- Salle Barbelouze – Place Jean Alémani à GOLBEY (88190)
- Salle polyvalente – Rue Marius Becker à XERTIGNY (88220)
- Salle de l'auditorium de l'Ecole Musique – Quartier Richard – Avenue du 11 novembre à RAMBERVILLERS (88700)

Le lieu ajouté est la Salle Fernand Durin, située au 11 rue des Vergers à Uxegney (88390). Cette délibération annulera et remplacera celle prise le 23 septembre 2021.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVENT la proposition du Président pour ajouter une salle sur le territoire de Rambervillers à la liste votée le 23 septembre 2021, afin de réunir le Comité Syndical dans l'une de ses communes membres.

La liste des salles retenues est la suivante :

- **Salle de l'Arche Bernadette – 1 Rue de Lorraine à THAON-LES-VOSGES CAPAVENIR VOSGES (88150)**
- **Salle des fêtes – Place André Barbier à DARNEY (88260)**
- **Salle Serpolier – 43 Bis Rue Jules-Ferry CHANTRAINE (88000)**
- **Salle polyvalente - 42 Place de la Mairie GIRANCOURT (88390)**
- **Salle de l'Espée – 2 Rue des Roselières à CHARMES (88130)**
- **Salle Barbelouze – Place Jean Alémani à GOLBEY (88190)**
- **Salle polyvalente – Rue Marius Becker à XERTIGNY (88220)**

- Salle de l'auditorium de l'Ecole Musique – Quartier novembre à RAMBERVILLERS (88700)
- Salle Fernand DURIN – 11, rue des Vergers à UXEGNEY

Envoyé en préfecture le 21/06/2022
Reçu en préfecture le 21/06/2022
Affiché le
ID : 088-200048726-20220616-DELIB23_2022-DE

Richard – Avenue du 11

Berger
Levrault

DISENT que la présente délibération annule et remplace la délibération N°33/2021 du 23 septembre 2021.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**



Yannick VILLEMEN